

L'an deux-mille-vingt-deux, le onze mai, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Hugues CANTEL, Laure BONMARTEL, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sandrine BOZEC, Claire PITETTE, Pascal DITTSCH, Simon JARAIE, Antonin PLANCHETTE.

Pouvoirs : Claudine HEUDE à Thierry JOSSE, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, François VANFLETEREN à Ulrich SCHLUMBERGER, Sébastien LERAT à Ulrich SCHLUMBERGER

Absent : Guillaume WIENER, Pierre JALET, Jocelyn COUASNON

Date de la convocation : 05 mai 2022

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

REVISION DU CONTRAT DE TERRITOIRE : INSCRIPTION DES PROJETS

Exposé des motifs :

Dans le cadre de son projet de redynamisation du territoire, la Ville de Bernay projette de développer plusieurs grands projets structurants.

S'appuyant entre autres sur le Contrat de Territoire, signé avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie, la Région Normandie et le Département de l'Eure, elle a proposé d'y inscrire les projets suivants :

- Requalification du quartier de la gare- phase 1 : réaménagement de la Place Verdun
- Projet d'aménagement sportif, culturel, ludique, intergénérationnel de la prairie de la Charentonne, du quartier du Stade et quartier du Bourg-le-Comte

Cette inscription a été validée par délibérations respectives de l'IBTN et du Département de l'Eure.

Ainsi, afin de parfaire l'inscription et la sollicitation des subventions, il est proposé au Conseil Municipal de valider les projets et plans de financements présentés en annexe.

Délibération :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°37-2022 du Conseil Communautaire en date du 7 avril 2022

Vu la délibération n°2022-C04-5-7 de la Commission Permanente du Conseil Départemental de l'Eure en date du 8 avril 2022

Vu l'avis favorable des membres de la commission « *Développement Territorial Durable, Amélioration du cadre de vie, Tranquillité Publique* » du 6 mai 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** les projets présentés en annexe et leurs plans de financements respectifs
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document afférant à la présente délibération

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 16/05/2022,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



ANNEXE

Projets sollicitant des subventions

Requalification du quartier de la gare- phase 1 : réaménagement de la Place Verdun

Le projet de réaménagement de la Place Verdun, incluant le boulevard Dubus, a pour ambition de :

- Valoriser les abords de la gare SNCF afin d'accroître l'attractivité de cette entrée de ville et en faire un lieu de vie, d'attente, de repos
- Traiter rigoureusement la traversée des piétons en tout point, de telle façon que cela ne soit plus accidentogène, et que les usagers des ERP à proximité, notamment l'école primaire et le lycée, se sentent en sécurité à tout moment
- Intégrer des enjeux écologiques en privilégiant des aménagements respectueux de l'environnement
- Proposer une intermodalité élargie
- Permettre une continuité vélo entre la gare SNCF et la voie verte
- A minima conserver le nombre de places de stationnement (notamment bus scolaires)

Estimation globale HT : 1 662 570€	Subventions sollicitées ou obtenues : 997 542€
AMO : 229 320€	Etat – DETR/DSIL 665 028€
Travaux : 1 433 250€	Région Normandie 332 514€
	Ville de Bernay 665 028€

Projet d'aménagement sportif, culturel, ludique, intergénérationnel de la prairie de la Charentonne, du quartier du Stade et quartier du Bourg-le-Comte

1. La Prairie de la Charentonne (site principal et situé en Centre-ville) :

Située à proximité d'une voie de chemin de fer et de la Gare de Bernay, proche d'un site naturel classé Natura 2000, cet espace introduit la voie verte de 13km, très empruntée et fréquentée par les familles et jouxtant un golf pastoral.

Cet espace naturel traversé par la Charentonne, constitue un terrain de jeux et d'activités pour les familles. Chaque été, la Ville anime la prairie par diverses actions culturelles et sportives.

Ce site est constitué de deux niveaux, **une partie haute** et **une partie basse**, délimitées chacune par des pentes gazonnées, arborées et bordées par une rivière.

Un aménagement multidimensionnel est prévu :

- La dimension culturelle

Il s'agira d'aménager les pentes naturelles en théâtre de verdure en vue de décentraliser des programmations du service culturel municipal : spectacles de danses contemporaines, théâtre, expositions temporelles, projection de supports visuels dans le cadre de la semaine de l'environnement, cinéma en plein air...).

Cet espace pourra ainsi accueillir au sein d'un environnement naturel les grandes programmations estivales : le festival des arts de la rue « Côté Cour, Côté Jardin », le « festival des marionnettes ».

- La dimension familiale et intergénérationnelle

Les aménagements proposés intégreront la dimension intergénérationnelle puisque sont prévus à la fois des espaces **de jeux pour enfants** (type pyramide de cordes, parcours de motricité, toboggans sur pente naturelle pour un public de 3 à 12 ans), ainsi que des agrès sportifs adaptés aux seniors.

Par ailleurs, du mobilier urbain offrira la possibilité aux familles de se retrouver autour de tables pour pique-niquer, de barbecues... mais aussi du mobilier connecté. Cela sera possible grâce à la mise en place sur tout le site de bornes électriques permettant de créer des

branchements (en vue de manifestations culturelles et sportives futures) et des **bornes de recharge pour vélos électriques**.

- La dimension sportive

Il s'agira donc d'y aménager **1 city stade, 1 terrain de basket 3 X 3 (discipline olympique aux JO de Paris 2024), 1 station fitness cross training** avec notamment des agrès **pour les seniors, 1 Skatepark de 1000m²**, pouvant répondre à tout type de pratique du débutant au confirmé (skate, roller, Bmx, trottinette), **un ponton de canoé, des jeux pour enfants** (type pyramide de cordes, parcours de motricité, toboggans sur pente naturelle pour un public de 3 à 12 ans), des **barbecues et tables de pique-nique**, du **mobilier urbain connecté**, via la mise en place sur tout le site de bornes électriques permettant de créer des branchements (en vue de manifestations culturelles et sportives futures), des **bornes de recharge pour vélos électriques**.

En somme, le projet a pour ambition de proposer une offre diversifiée à destination des familles, mais aussi des jeunes, des sportifs et des seniors.

2. Quartier du Stade et quartier du Bourg-le-Comte :

Il s'agira d'équiper chaque quartier, dont le quartier du Bourg-le-Comte, classé « quartier politique de la Ville », **d'1 city stade, d'1 Pumptrack** et de mobiliers urbains adaptés.

3. Le déroulement du projet :

Pour mener à bien ce projet, la Ville de Bernay a lancé un appel d'offre pour être assistée par un Maître d'œuvre. Ainsi, le cabinet d'étude Ingé-infra a été retenu pour l'ensemble de l'architecture et la conceptualisation du projet associé au cabinet Antidote pour la construction du Skate-park et le cabinet Zénobia pour l'aménagement des différents espaces.

La **dimension participative** étant importante pour la collectivité, plusieurs réunions publiques ont été menées auprès des futurs utilisateurs du skate-park et jeunes motivés, afin de définir ensemble des attentes et orientations du projet.

Estimation globale HT : 1 047 698€	Subventions obtenues : 838 158€
	Région Normandie 30 972€
AMO : 71 050€	Département de l'Eure 360 000€
Travaux : 976 648€	Etat – DETR/DSIL 418 499€
	Etat -ANS 28 687€
	Ville de Bernay 209 540€